

10/2020

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE BRULON  
DU 22 OCTOBRE 2020**

L'an deux mil vingt, le vingt-deux octobre à 19 heures le conseil municipal de Brûlon s'est réuni, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Daniel COUDREUSE, Maire.

En introduction du Conseil Municipal, Monsieur Daniel COUDREUSE, Maire de Brûlon a souhaité que l'assemblée rende hommage à Monsieur Samuel PATY, enseignant d'histoire géographie, qui a été lâchement décapité le vendredi 16 octobre 2020 à Conflans-Sainte-Honorine.

Dans ce moment de recueillement, Monsieur Le Maire rappelle que le socle de notre société repose sur les valeurs républicaines, la laïcité, la liberté d'expression et l'école qui construit le citoyen de demain.

L'assemblée se lève pour une minute de silence.

- Arrêté de la Préfecture du 22 octobre 2020 portant prescription de diverses mesures pour freiner l'épidémie du COVID -19 dans le département de la Sarthe

A compter du 23 octobre 2020 au 20 novembre 2020, le masque est obligatoire sur le territoire aggloméré de la Commune de Brûlon  
Les buvettes sont interdites dans l'enceinte des terrains de sports.

**Appel à la solidarité aux communes des Alpes Maritimes**

Le 2 octobre dernier, la tempête « Alex » a ravagé les vallées de la Vésubie, de la Roya et de la Tinée provoquant des inondations destructrices. Les routes, les ponts et les réseaux ont été rasés par les flots

L'Association des Maires et L'Association des Maires ruraux font appel à la solidarité des Communes du territoire français

Monsieur Le Maire propose le versement d'une aide à la hauteur de 500 €

Après avoir délibéré,

Le conseil municipal donne un avis favorable au versement d'une aide de 500 €

**Opération « Petites Villes de Demain »**

Le gouvernement met en place un programme d'actions pour les centralités de moins de 20 000 habitants.

Afin de soutenir les investissements des collectivités territoriales un programme « petites villes de demain » est proposé aux collectivités.

Monsieur Le Maire pense que la Commune de Brûlon s'inscrit en lien avec l'intercommunalité dans ce programme

Après avoir délibéré,

Le conseil autorise Monsieur Le Maire à déposer la candidature de la Commune pour l'opération « Petites Villes de Demain »

**Décision sur la rénovation de l'immeuble du 7 place Gautier Chevreuil**

Lors d'un précédent conseil municipal, la question sur la réhabilitation de l'immeuble situé au 7 place Gautier Chevreuil a été abordée ainsi que les modalités de financement de projet, création d'un commerce au rez-de-chaussée et 1 ou 2 logements.

Par 17 voix pour et 2 non l'étude de la réhabilitation sera engagée

Monsieur DUHAMEL propose de relancer l'étude avec l'architecte Monsieur BERTRAND

**Parvis de la Mairie – Projet**

Le planning des travaux du parvis de la mairie :

- Mi-octobre dépôt du permis d'aménager et consultation des services de l'ABF
- Mi-novembre : rendu de la phase PRO
- Début décembre : envoi du DCE (Dossier de Consultation des entreprises)
- Pendant le mois de décembre consultation des entreprises
- Première quinze de janvier : analyse des offres
- Fin janvier à mi-février : période de préparation du chantier par l'entreprise retenue
- Fin février : démarrage des travaux

En parallèle, les demandes de subventions doivent être déposées auprès divers organismes (Etat, Région, Département)

**Accompagnement paysager dans le cadre du marché d'entretien de voies**

Monsieur Le Maire propose de signer une convention avec le Cabinet Feuille à Feuille pour aider la commission voirie dans le paysager des voies communales réaménager.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur Le Maire à signer ladite convention.

### **Approbation du règlement intérieur du Conseil Municipal**

Un projet de règlement intérieur pour un bon fonctionnement du conseil municipal a été proposé à l'assemblée  
Après étude et délibération,  
Le conseil municipal approuve le règlement intérieur.

### **Compte rendu des Commissions et des groupes de travail**

#### **Commission voirie – travaux – cimetière**

Monsieur DODIER, référent de la commission informe :

- les travaux d'entretien voirie prévus pour l'année 2020 sont en cours de réalisation - chemin de la Touche - rue Saint-Marc- la placette de retournement et la pose de 54 nouveaux éclairages publics.

#### **- Travaux Chemin du Ronceray**

Le Conseil autorise Monsieur Le Maire à signer un devis de travaux complémentaires pour le chemin du Ronceray à l'entreprise CHAPRON pour un montant H.T de 6 199.00 € soit 7 438.80 € TTC. . Ces travaux complémentaires concernent les murets de soutènement, les plateaux de ralentissement et les panneaux de signalisation ;

#### **- Lotissement des 2 chênes**

La Commission s'est réunie en présence de M. DUCLOS, Saïège pour la présentation des travaux de la voirie finale avec le volet paysager dont le coût est de 94 000 € H.T.

Les travaux sont prévus courant 2021

### **Projet d'effacement des réseaux aériens d'électricité et de téléphone – ER 007571 RUE DU CIMETIERE**

Le Conseil municipal :

- confirme que le projet est conforme à l'objet de la demande de la commune,
- sollicite l'inscription de ce projet dans le programme départemental pour la réalisation si possible pour l'année 2023-2024
- sollicite le Département pour la réalisation de l'étude d'exécution de ce projet et s'engage à prendre à sa charge 100% du coût de l'étude soit 2400 € dans le cas où la commune ne donnerait pas une suite favorable à l'accord du Département pour la réalisation des travaux.
- accepte de participer à 100% du coût des travaux pour le génie civil de télécommunication tel qu'ils seront définis par l'étude d'exécution,
- s'engage à voter les crédits nécessaires dès qu'il aura eu connaissance d l'inscription du projet,

### **Commission affaires sociales**

La commission de la Maison France Services s'est réunie, Mme Cécile LEMORO, référente présente les points abordés lors de cette réunion

- Les secrétaires des mairies voisines souhaitent une visite de la structure.
- Recherche d'hébergements temporaires, une annonce pourra être diffusée sur le panneau lumineux

10/2020

10/2020

10/2020

10/2020

10/2020

10/2020